

Bilan simplifié de la section ST AUVERGNE pour l'année 2024

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	13423	13423
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	24497	23193
actif financier	0	0	0	0	Résultat	3142	1304
					Total(1)	41062	37919
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0		dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	41062		41062	37919	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	41062	0	41062	37919	total(1+2+3+4+5)	41062	37919

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	4037	7459	Produits d'exploitation(1)	7179	8763
achats	60	0	Cotisations	7065	6528
autres charges externes	0	0	Subventions	0	1640
autres services extérieurs	2017	3706	Autres produits	57	595
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	57	0
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	1960	3753			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	0	0
Charges exceptionnelles(3)	0	0	Produits exceptionnels(3)	0	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	4037	7459	total(1+2+3+4)	7179	8763
Solde créditeur:Excedent	3142		Solde débiteur:Déficit	0	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de ST AUVERGNE **Exercice clos au 31 décembre 2024**

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 41062 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un bénéfice de 3142 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Néant

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Deux exemples de dépenses importantes ↙

- 1 – Néant
- 2 - Néant

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Néant

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Néant

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent : 0 salarié

Bilan des ressources de la section ST AUVERGNE pour l'année 2024

Ressources de l'année 2024	
Cotisations reçues.....	7 064,51 €
Reversement de cotisations.....	1 500,96 €
Subventions reçues.....	0,00 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	57,37 €
Produits financiers perçus.....	0,00 €
Total des ressources.....	5 620,92 €